

# **La sociologie rurale française : de la spécialisation à une « sociologie transversale »**

**Josette Debroux**

## **Introduction**

La sociologie rurale française fait partie des spécialisations de la sociologie qui apparaissent au Centre d'Études Sociologiques (CES) rattaché au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) après la Seconde Guerre mondiale et qui repose sur un découpage empirique reproduisant les « divisions spontanées inspirées par l'expérience commune du monde physique ou du monde social » (Grignon, Weber, 1993 : 59). Elle est fortement associée au Groupe de Sociologie Rurale (qui deviendra le Groupe de Recherches Sociologiques lorsqu'il s'installera à l'Université de Nanterre en 1968), dirigé par Henri Mendras. Cette équipe, connaîtra son apogée dans les années 1960–1975. Outre ses nombreuses publications, elle sera à l'origine de la création d'un enseignement de 3<sup>e</sup> cycle de sociologie rurale. Dans les années 1980, la sociologie rurale perd de sa visibilité : H. Mendras comme la plupart des membres de l'équipe se sont tournés vers d'autres « objets » et depuis, plus aucun laboratoire de recherche n'affiche cette spécialisation.

Comment est née la sociologie rurale en France ? Comment comprendre son effacement à partir des années 1980 et le passage du « rural » comme objet de questionnement au « rural » comme « terrain » ?

## La construction d'une spécialisation<sup>1</sup>

### *Un contexte d'expansion et de fragmentation des sciences sociales*

C'est au cours de la période qui s'étend de l'après-guerre aux années 1970 que sont mis en place les principaux éléments du dispositif de la recherche publique en France (Berthelot *et al.*, 2005 : 32). Parmi les organismes créés figurent le Centre d'études sociologiques rattaché au CNRS, la VI<sup>e</sup> section à l'École pratique des hautes études, les Instituts d'études politiques, l'Institut national de la statistique et des études économiques... Le rythme des créations s'accélère au début des années 1960, laboratoires et groupes de recherche en sciences sociales se multiplient, les effectifs de chercheurs s'accroissent (en sociologie, par exemple, le nombre de chercheurs CNRS passe de 56, en 1960, à 90 en 1964, il y avait en 1954, 48 directeurs d'études à la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études en section sciences économiques et sociales et 80 en 1962 (Drouard, 1983)) entraînant une augmentation du volume de la production intellectuelle dont la visibilité est améliorée grâce au développement des médias, à l'essor global du nombre de livres et revues corrélatif de l'élargissement du marché de la lecture. L'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs, consécutive à la démocratisation de l'enseignement supérieur, contribue à l'expansion de la production intellectuelle.

Les transformations du champ politique avec la construction d'une demande sociale et une impulsion interne au champ scientifique constituant une offre de recherche figurent parmi les principaux facteurs explicatifs du développement des sciences sociales, demande et offre ne s'articulant pas l'une à l'autre mais se transformant en partie de façon indépendante l'une de l'autre.

La crise des années 1930, la situation de pénurie des années 1940 ont favorisé le renforcement de courants plus interventionnistes en matière économique au niveau de l'État. L'État dont le pouvoir est renforcé par le biais de l'administration elle-même entraînée par des hauts fonctionnaires réformateurs (Fraisie, 1981 : 370) met en place la planification dont le but est de développer la croissance de l'économie de manière rationnelle. La préparation des plans nécessite le recours à des connaissances sur le monde social permettant l'analyse et la prévision : « Les planificateurs, hauts fonctionnaires directement ou indirectement rattachés au Commissariat au Plan et responsables d'entreprises engagés

---

1 Certaines parties de ce texte sont issues de l'ouvrage *Les ruralistes et les études rurales* (Debroux 2009).

dans la lutte pour la "modernisation" de l'économie découvrent la nécessité d'expliquer ou d'analyser la réalité sociale. Il s'agit alors de rendre compte ou d'éclairer la dimension "sociale" des problèmes économiques ou techniques qui ont retenu, en priorité, l'attention des dirigeants économiques et politiques. Depuis les origines de la planification, l'idéologie de la "modernisation" du "progrès technique" et du "changement" incite les dirigeants de la société française à poser les problèmes sociaux en termes économiques ou techniques. Dans cette perspective, les sciences sociales se voient confier la tâche d'analyser les obstacles ou les freins à la "modernisation". Le social apparaît alors, soit comme un "résidu" qu'il faut s'efforcer de comprendre pour pouvoir avoir prise sur lui, soit comme une dimension supplémentaire qu'il faut intégrer dans les prévisions économiques pour accroître leur efficacité » (Drouard, 1983 : 19). Les scientifiques doivent aussi tenir un discours prospectif. Bernard Cazes, alors commissaire général au Plan, expose l'intérêt de la démarche : « je voudrais dire ce que l'approche prospective peut apporter à une administration. Il y a d'abord, pourquoi le nier, des usages tactiques. Lancer une étude prospective peut être, pour une administration un moyen de renforcer son prestige intellectuel (...). Un autre usage est celui du "détour rassurant" : un problème délicat sera étudié dans une optique prospective pour apaiser les craintes qu'une étude plus directement décisionnelle aurait suscitées (...). En troisième lieu, la prospective devrait, au moins en théorie, permettre de repérer la "bonne décision" au sein de l'éventail des choix possibles » (Drouard, 1983 : 245).

Les liens entre pouvoir politique et champ scientifique se concrétisent par la création de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) placée sous la tutelle du Premier Ministre et qui a pour mission d'élaborer, en liaison avec le Plan, la politique scientifique. L'instrument privilégié va être d'abord « la convention de recherche » c'est-à-dire un contrat passé avec une équipe de recherche, puis « l'action concertée », ensuite les Actions Thématiques Programmées du CNRS.

Si la « demande » faite aux sciences sociales est entendue c'est parce que les chercheurs eux-mêmes ou une partie d'entre eux partagent les présupposés, les valeurs des planificateurs et notamment l'idée que « le progrès technique est le facteur essentiel du développement économique et social » (Drouard, 1983 : 60). Par ailleurs, la logique du travail scientifique conduit à l'expansion du champ scientifique, à sa complexification.

C'est dans ce contexte général d'expansion des sciences sociales que se dessine progressivement l'ossature institutionnelle du domaine « rural » et plus particulièrement en sociologie. En effet, on ne retrouve

pas, dans les disciplines connexes comme l'histoire ou la géographie, de laboratoires ou instituts publics affichant de spécialisation rurale. Dans une société prônant le « changement », la « modernisation », valorisant l'innovation, ces disciplines sont moins immédiatement sollicitées. L'État dont le rôle est croissant dans le développement des sciences sociales après la guerre, privilégie les disciplines travaillant sur le contemporain. La faible institutionnalisation de ces disciplines en sous-champs « ruralistes » n'empêche pas des chercheurs d'une même discipline travaillant sur le monde rural, de constituer des sous-groupes au sein de laboratoires généralistes ou de former, le temps d'une recherche, une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans le domaine « rural ».

### *Le renouveau de la sociologie*

Discipline « productive et prestigieuse » avant 1920, la sociologie durkheimienne en France a décliné tant au plan des recherches (les détenteurs de postes universitaires ne fondent pas empiriquement leurs recherches) que de son institutionnalisation : avant la Seconde Guerre mondiale, la France ne compte que quatre chaires de sociologie. Dans l'immédiat après-guerre, les figures marquantes de l'École Durkheimienne ont disparu, d'autres émergent comme celles de George Friedmann, Georges Gurwitsch ou Jean Stoetzel, porteurs d'autres traditions, d'autres conceptions de la discipline (Heilbrun, 1985 : 204). À la conception trop philosophique, trop spéculative, trop essayiste de la sociologie, certains de ces nouveaux cadres de la sociologie comme Jean Stoetzel opposent une sociologie plus empirique. Les États-Unis deviennent un lieu d'inspiration des sociologues influents grâce aux programmes de recherche sur contrats financés notamment par la Fondation Rockefeller.

Après-guerre, la sociologie acquiert sa légitimité institutionnelle avec la création du Centre d'études sociologiques du CNRS, en 1945 à l'initiative G. Gurwitsch, professeur à la Sorbonne, et qu'il dirige de 1945 et 1949 et l'élection, en 1955, de Raymond Aron à la chaire de sociologie à la Sorbonne. Si toute la sociologie française ne se résume pas aux recherches menées au CES, ce centre s'impose comme un élément constitutif, essentiel de la sociologie renaissante : « En affirmant l'utilité sociale de la sociologie, en réhabilitant la pratique du terrain, en formant les chercheurs à une sociologie non plus universitaire mais de recherche, non plus rattachée à la philosophie mais à des données observées et souvent quantifiées, le CES va réactiver l'opposition entre sociologie spéculative et sociographie » (Vannier, 2000 : 125).

Dans les dix premières années de son existence, ce centre recrute des chercheurs aux formations et parcours très divers : « ... à côté de jeunes licenciés ou agrégés, parfois anciens élèves de l'École Normale Supérieure (Ulm) et d'élèves de diverses grandes écoles (notamment l'Institut d'Études Politiques de Paris), on trouve des chercheurs souvent un peu plus âgés, passés par la Résistance et par des expériences professionnelles variées » (Chapoulie, 1991 : 333). La sociologie, pour laquelle il n'existe pas encore de formation (la licence de sociologie sera créée en 1958) attire ceux qui ont échoué à l'une des agrégations : « la sociologie est pour eux une voie de remplacement d'accès moins sévère » (Tréanton, 1991 : 391).

Les catégories de la pratique (rural, urbain, loisir, travail...) découpent alors le champ de la sociologie en domaines ou spécialisations. Tous les domaines de la sociologie n'ont pas la même légitimité. Dans le contexte de l'après-guerre, le domaine « rural » est peu valorisé. Lors de la deuxième Semaine sociologique, organisée par le Centre d'études sociologiques en 1951 intitulée « Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale » réunissant universitaires consacrés mais aussi administrateurs du Plan, le développement urbain occupe la quasi-totalité des séances. Du côté de la géographie, le président de séance André Allix érige « la ville » comme un « fait essentiel de la géographie humaine » et en France comme dans d'autres pays, « le premier » : « on ne peut contester la prééminence du fait urbain dans la géographie humaine ; nous sommes là en présence d'une réalité statistique et d'une expérience quotidienne » (Friedmann, 1953 : 40-41). C'est suite à l'intervention de Pierre Coutin (directeur d'études à l'École pratique des hautes études et parallèlement directeur du Centre d'études économiques) et au débat sur les « classes rurales » que Georges Gurvitch déclare qu'il « ... faut promouvoir en France une "sociologie rurale" comme elle se développe déjà dans certains autres pays et qui serait tout à fait indispensable pour pouvoir parler des classes rurales ainsi que pour les confronter avec les classes urbaines » (Friedmann, 1953 : 150). Ce soutien ne suffit pas à revaloriser le domaine aux yeux des chercheurs qui s'y attèlent.

### *L'institutionnalisation d'une sociologie spécialisée*

Henri Lefebvre, philosophe de formation mais non agrégé est le premier sociologue à s'atteler à l'analyse du monde rural dès 1946 au Centre d'études sociologiques. Il s'intéresse à l'histoire des paysans, aux formes de propriété, aux effets de la modernisation. Sa thèse de doctorat d'État porte sur les communautés rurales des Pyrénées qui deviendra quelques

années plus tard un ouvrage, *La Vallée de Campan. Étude de sociologie rurale* (Lefebvre, 1963). Ses interrogations sur le monde paysan s'inscrivent dans une problématique marxiste et spéculative même si son « point d'application » se situe dans les Pyrénées, non loin de son village natal. Il quitte assez rapidement ce domaine pour s'intéresser à l'urbain. En 1950, c'est à Henri Mendras, diplômé de Sciences Politiques et ayant séjourné aux États-Unis qu'est confiée la tâche de former une équipe. Il s'impose rapidement comme le spécialiste français de la sociologie rurale en France de l'après-guerre à la fin des années 1970. Dans le célèbre *Traité de sociologie* de Georges Gurvitch (Gurvitch, 1958), il publie un article intitulé « Sociologie du milieu rural » placé dans la section « Problèmes de morphologie sociale » entre « Le problème de la sociologie des villes » développé par Louis Chevallier et la « Sociologie des régions sous-développées » de Georges Balandier : « ... Gurvitch me fit assez confiance pour me demander d'écrire le chapitre de sociologie rurale (...) dans son traité de sociologie. Je n'avais pas trente ans et j'étais publié à côté de mes maîtres les plus chevronnés et les plus célèbres ; Le Bras, Friedmann, Stoetzel, Lévy-Bruhl, Braudel (...). Par la suite, ce chapitre me fit apparaître à l'étranger comme un maître de la sociologie française alors que j'étais encore un jeune apprenti autodidacte » (Mendras, 1995 : 21).

En 1962, un autre groupe se forme autour de Placide Rambaud à l'École pratique des hautes études (devenue en 1975, l'École des hautes études en sciences sociales). Cette dernière développe, dans les différentes disciplines, des champs analogues à ceux relevant du CNRS. Titulaire d'une licence de sociologie, Placide Rambaud est un ancien séminariste d'origine agricole modeste, qui a fait partie de la vague des prêtres-ouvriers condamnés par Rome en 1954 (les prêtres-ouvriers sont alors contraints de choisir entre l'Église et les usines). Avant de créer ce groupe, Placide Rambaud était vacataire au Centre d'études économiques.

Les deux équipes ne sont pas véritablement en concurrence pour le recrutement des chercheurs qui diffèrent par leur origine. Les chercheurs du groupe de Placide Rambaud sont plutôt d'origine rurale, ils sont plus souvent militants, proches, pour certains, du terrain et notamment des mouvements d'Action Catholique alors que le Groupe de sociologie rurale du CES attire des transfuges mais aussi et surtout des chercheurs d'origine favorisée en rupture de ban.

La sociologie se développe également dans le sillage de l'économie rurale autour des « laboratoires de chaire » dirigés par des enseignants en économie agricole rattachés aux établissements d'enseignement supérieur (les établissements concernés sont alors ceux de Grignon, Montpellier, Rennes et Paris) transformés au début des années 1960

en unités de recherches ou en « centres régionaux ». La mission de l'INRA-économie, limitée à la l'étude de la « rentabilité technique » par le décret de 1955, est étendue à « toutes les recherches à caractère économique et sociologique, intéressant l'agriculture et le monde rural » par un décret de 1961. Ces recherches seront menées au sein du département d'économie et de sociologie rurales.

### *Une sociologie rurale utile ou l'accompagnement de la « modernisation de l'agriculture »*

Les pionniers de la sociologie rurale du Centre d'études sociologiques défendent l'idée d'une sociologie utile. Dès l'après-guerre, Henri Lefebvre affirme qu'entre « les branches de la sociologie, la sociologie rurale se trouve aujourd'hui peut-être plus que les autres, mêlée à la vie, à l'action pratique, à l'efficacité. Les réformes agraires à l'ordre du jour dans une grande partie du monde ne peuvent s'accomplir sans les sociologues parce qu'elles posent des problèmes sociologiques » (Lefebvre, 1970 : 80). Henri Mendras ne se démarque pas de son prédécesseur sur ce point : « Une sociologie de la France rurale étayée sur des recherches nombreuses et fiables donnerait aux responsables de notre politique agricole des éléments de décisions moins fragiles et moins disparates ; elle réapprendrait aussi aux citoyens à apprécier avec équité ceux qui les nourrissent et aiderait les paysans à prendre une juste conscience de leur situation et de leur rôle dans l'économie moderne » (Mendras, 1971 : 7). Il participe d'ailleurs au débat organisé en 1964 à la Société française de sociologie au cours duquel Claude Gruson, alors directeur de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) rend compte des attentes des planificateurs à l'égard de la sociologie.

## **La théorie de la paysannerie au cœur de la sociologie rurale jusqu'aux années 1970**

### *L'opposition ville-campagne et les communautés villageoises*

La division ville/campagne, rural/urbain qui se confond avec l'opposition tradition/modernité, très présente chez les planificateurs, est partagée par la plupart des savants : historiens, géographes, économistes et sociologues

vont s'attacher sinon à la théoriser, au moins à chercher des explications savantes qui justifient cette opposition (et par là-même la renforce). La deuxième Semaine sociologique peut être considérée comme fondatrice de la sociologie rurale par son intitulé « Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale » en marquant une frontière entre deux sous-champs disciplinaires. Lors de ces journées, Georges Friedmann cite Maurice Halbwachs<sup>2</sup> : « En réalité, il y a une différence fondamentale entre les groupes ruraux, pris dans leur ensemble, et les groupes urbains, qui s'opposent par leur genre de vie comme deux civilisations différentes » (Friedmann, 1953 : 253). Les sociologues auront à s'atteler à deux questions : « la première consiste à identifier et à caractériser les sociétés ou communautés paysannes tout en s'interrogeant sur leur résistance aux bouleversements en cours ; la seconde concerne l'évaluation de la capacité des sociétés rurales, et plus précisément des paysans, à entrer dans la modernisation dans laquelle est engagée une part croissante de la société française » (Hervieu, Purseigle, 2013).

La sociologie rurale qui mobilise les travaux des historiens et géographes, se veut pluridisciplinaire. Or, ces disciplines ont insisté, chacune à leur manière, sur la spécificité de chaque village, sur leur autonomie relative. « Le sociologue va, dès lors, être porté à considérer chacun de ces villages comme un échantillon de cette "civilisation rurale", qui s'oppose en tout point à la civilisation urbaine, et dont les spécificités ont été jusqu'à présent insuffisamment explorées » (Hervieu, Purseigle, 2013).

La disparition progressive des activités villageoises a conduit la sociologie rurale à identifier le « rural » à l'agricole, réduisant la sociologie rurale à une sociologie de la paysannerie.

Les pionniers de la sociologie rurale appréhendent le monde rural à partir de la notion de « civilisation paysanne », celle-ci étant organisée autour des « communautés ». Pour Henri Lefebvre, l'objet de la sociologie est l'étude de la « communauté rurale » : « la communauté rurale (paysanne) est une forme de groupement social, organisant selon des modalités historiquement déterminées, un ensemble de familles fixées au sol. Ces groupes élémentaires possèdent d'une part des biens collectifs ou indivis, d'autre part des biens "privés", selon des rapports variables, mais toujours historiquement déterminés. Ils sont liés par des disciplines collectives et désignent – tant que la communauté garde une vie propre – des responsables mandatés pour diriger l'accomplissement de ces tâches d'intérêt général » (Lefebvre, 1949 : 92-93).

---

2 Maurice Halbwachs, 1939, *Les classes sociales*, Paris : Centre de documentation universitaire, p. 62-63, cité par Jollivet (1972 : 79-106).



Henri Mendras définit la sociologie rurale comme « l'étude des sociétés rurales ». La sociologie rurale se définit donc « par son champ d'étude, les sociétés rurales, et exige le concours de toutes les sciences sociales pour aboutir à une intégration des divers aspects de la vie rurale. Dans cette perspective, le sociologue rural s'attribue une double tâche, d'une part étudier lui-même les aspects de la société qui relèvent de sa ou de ses spécialités et d'autre part, réinterpréter et intégrer de son point de vue les matériaux que lui fournissent les chercheurs des autres disciplines » (Mendras, 1958 : 316).

Les premiers travaux d'Henri Mendras sur la diffusion des innovations vont s'employer à analyser la manière dont les « communautés » réagissent face au changement. Il s'agit d'études comparatives sur la « modernisation » de l'agriculture dans le contexte plus général de « modernisation » de l'appareil productif français. Une des premières recherches réalisée dans le Haut-Rhin doit répondre à la question suivante : les économistes et agronomes veulent moderniser la région (ici, introduire la maïs hybride) mais qu'en pensent les agriculteurs ? Pour H. Mendras, répondre à cette question suppose de s'intéresser aux moyens d'informations dont disposent les agriculteurs, aux mécanismes de décisions des groupes influents préoccupés de progrès. Plus largement, étudier un changement spécifique dans une collectivité est une des meilleures voies pour comprendre son fonctionnement. En effet, selon lui, « l'ouverture au progrès n'était pas d'ordre individuel mais commandée par la structure du village » considérant que « la globalité du système social local était une tradition de ruraliste » (Mendras, 1995 : 54). L'étude comparative des sociétés rurales françaises qui se déploie de 1962 à 1972 repose sur l'idée selon laquelle le « monde rural » est une juxtaposition de « sociétés locales » (parfois appelées « collectivités locales », parfois « villages ») qui sont représentatives de régions culturellement et socialement homogènes (15 « villages » ont été étudiés) et une méthode, la monographie qui « permet de faire le portrait d'un groupe social "primaire" dans une localité précise » (Alphandéry, Sencébé, 2009).

Ces travaux empiriques sont au service d'une ambition théorique : « caractériser un type d'agencement social qui apparaît avec la féodalité, arrive à son apogée avec la naissance du capitalisme et voit son existence remise en question par les développements actuels du système industriel. Pendant ce millénaire, à l'extrême pointe du continent eurasiatique, les caractéristiques essentielles de la paysannerie demeurent, me semble-t-il, présentes et significatives à travers les diversités régionales (géographiques et sociales) et les transformations de la société globale (différentes formes de féodalité et de capitalisme). La permanence

de ces traits et la variété de leurs formes historiques sont le sujet de ma recherche... Mon analyse se situe délibérément à l'échelle de la collectivité locale » (Mendras, 1974 : 12–13).

### *Des sociétés paysannes à la fin des paysans*

Henri Mendras rappelle que la théorie de la paysannerie (Mendras, 1976) qu'il va construire, s'inspire des catégories de l'anthropologue américain, Robert Redfield souvent résumées par la formule du « folk-urban continuum » (Deverre, 2009 : 41–50). Selon Redfield, les sociétés paysannes occupent une position intermédiaire dans le processus de décomposition des sociétés « sauvages » sous l'effet du développement des villes. Ces « sociétés paysannes » se distinguent des villes sans être indépendantes. Les paysans ne sont ni des « sauvages », ni des « modernes », mais une « espèce sociale » autre (Jollivet, 2003 : 43–60).

Adaptant ce modèle aux sociétés occidentales, H. Mendras décrit les deux pôles du continuum. Le « sauvage » vit dans une collectivité restreinte, coupée du monde extérieur avec lequel elle n'entretient d'autres rapports que la guerre et le troc. Il vit de ce qu'il produit. Il n'y a pas de spécialisation des tâches, chacun participant à l'ensemble des tâches. Tout le monde connaît tout le monde, au sein de la collectivité, la position de chacun et les tâches qui lui incombent sont définies par son appartenance à son lignage, son sexe, son âge. A l'autre pôle, on trouve l'agriculteur qui lui vit dans une société industrielle où les collectivités locales n'ont pas plus d'autonomie que d'autres groupes ou organisations (dont il fait également partie) et sont le dernier échelon d'un réseau politico-administratif. La production agricole est commandée par le marché, elle se fait le plus souvent dans des entreprises familiales mais l'autoconsommation ayant disparue, la production est sans rapport avec la consommation, elle est toute entière commercialisée.

Dans la société paysanne, le paysan qui constitue l'archétype des « ruraux » vit sa vie entière dans une collectivité locale peu nombreuse qui est une société d'interconnaissance c'est-à-dire qu'il connaît tout le monde et tous les aspects de la personnalité d'autrui. Il sait qu'à l'extérieur il existe une société englobante qu'il connaît et à laquelle il doit se soumettre. Le paysan va reconnaître plusieurs catégories d'autrui, l'en-groupe et le hors groupe (qui peut aussi être paysan). Les collectivités paysannes jouissent d'une autonomie relative dans tous les domaines, démographique, économique et culturel. En effet, cette autonomie est relative parce qu'il y a des étrangers, des échanges avec l'extérieur, la culture englobante

pénètre et influence la culture locale. Les collectivités paysannes sont toujours subordonnées à la société englobante, ce qui ne les empêche pas d'influer plus ou moins sur cette dernière. Entre la société paysanne et la société englobante, on trouve le notable qui joue le rôle de médiateur.

Henri Mendras assiste à la dissolution des « sociétés paysannes » et à la « fin des paysans » et donc finalement de l'objet sur lequel il travaillait : « Ayant passé vingt ans à se faire une compétence sur son domaine, à soutenir une thèse qui a fait date, il (le mandarin) a le sentiment d'avoir épuisé son sujet, ou simplement il en est fatigué, ou encore son sujet a disparu. C'est ce qui m'est arrivé avec les paysans : du jour où je les avais tués dans ma thèse (intellectuellement s'entend), je n'avais plus d'objet, puisque l'agriculture ne m'intéressait pas. J'étais en quelque sorte au chômage technique » (Mendras, 1995 : 291-292).

Cependant, dans un appendice ajouté vingt après la « fin des paysans », H. Mendras constate la persistance de l'exploitation agricole dans l'agriculture française malgré son internationalisation, la persistance d'une différence « entre Rus et Urbs » malgré l'urbanisation des campagnes dans leur mode de vie » (Mendras, 1984 : 326). Il va cependant se détourner de la sociologie rurale laissant à d'autres le soin notamment « d'apporter une définition nouvelle de la ruralité ».

### *La théorie des sociétés paysannes en question*

Le modèle des « sociétés paysannes », au cœur de la sociologie rurale, a fait l'objet de controverses. Marcel Jollivet, un des premiers membres de l'équipe, revient sur l'analyse des transformations de l'agriculture et de la paysannerie dans la France des années 1960 et 1970 et sur la théorie de la paysannerie proposée par H. Mendras (Jollivet, 2003). Selon lui, le modèle idéal-typique bâti sur le rapport à la société globale, évacue la question centrale des processus de transformations et d'intégration de l'agriculture et des sociétés locales dans la société dans son ensemble. Marcel Jollivet considère que les paysans et agriculteurs qui sont socialement diversifiés ont toujours été intégrés à la société globale mais que leur intégration prenait sans cesse des formes différentes, correspondant aux caractéristiques de la « société englobante » aux différentes époques. L'approche marxiste dans laquelle il s'inscrit le conduit à nier la spécificité du monde rural et donc le postulat de l'opposition ville-campagne sur lequel est fondé le modèle des sociétés paysannes : « les évolutions différentes constatées entre les villes et les campagnes sont solidaires car elles sont toutes consécutives à l'accentuation de l'inscription dans

l'espace de la division du travail social tel que l'opère le développement du capitalisme » (Duby, Wallon, 1976 : 13).

D'autres considèrent que cette théorie répondant, avant tout, à des préoccupations proprement politiques de « modernisation » de la société française a conduit à faire croire à l'existence de groupes substantifiés (comme le village, la commune...), reprenant à son compte des oppositions de sens communs comme l'opposition ville-campagne, tradition-modernité, local-global, la résistance au changement pensé comme inévitable... (Grignon, Weber, 1993).

Le modèle des sociétés paysannes est au cœur des questionnements portant sur la crise des « études rurales » des années 1980. Cette « crise » repose sur le constat d'un recul des études rurales dans toutes les disciplines, avec une diminution des enseignements, des effectifs et des productions.

En 1986, André Frémont, alors directeur du Département des sciences de l'homme et de la société du CNRS et Marcel Jollivet, conseiller scientifique auprès de la direction de ce même département, prennent l'initiative d'engager une réflexion sur la « relance des recherches en sciences sociales sur l'agriculture et l'espace rural » (*Bulletin de l'ARF*, 1985). Une table-ronde sur la « spécificité des études rurales » est organisée par l'Association des Ruralistes Français<sup>3</sup> présidé alors par Marcel Jollivet. A cette occasion, les approches théoriques du monde rural sont interrogées et en particulier la « logique isolationniste des problématiques » qui tend « ... à surestimer la spécificité du rural et à ignorer les avancées théoriques et méthodologiques réalisées ailleurs, le caractère répétitif des recherches localisées... ». Pour certains participants, le « rural » serait devenu un domaine de recherche marginalisé qui, en considérant le monde rural comme un objet et non comme un terrain, se serait progressivement coupé de l'univers académique et celui des « relations publiques ». Pour d'autres, « si "le rural" ne constitue plus, en tant que tel, un objet de recherche, il reste, parmi d'autres, un secteur particulier de la société. Il convient de l'appréhender comme un ensemble de lieux caractérisés dans lesquels les éléments constitutifs de la dynamique sociale s'exercent de façon éventuellement originale et depuis lesquels ces éléments peuvent être en tout cas analysés de façon originale » (*Bulletin de l'ARF*, 1985 : 76).

Les postulats communs aux travaux des sociologues ruraux (l'opposition ville-campagne, le présupposé d'un particularisme du monde rural, la réduction de la ruralité aux « paysans », la question de l'entrée des

---

3 L'Association des Ruralistes Français (ARF) est une association pluridisciplinaire créée en 1974 destinée à « organiser » les études rurales (Debroux, 2004).

paysans dans la modernité) apparaissent de moins en moins pertinents pour comprendre les transformations des espaces ruraux (l'inversion des flux migratoires dans les communes rurales qui jusqu'aux années 1975 étaient marquées par l'exode rural, les transformations de l'agriculture, l'effondrement de la population agricole...) (Laferté, 2014).

## **Une diversification des objets et des problématiques**

### *Du rural à l'environnement*

Dans les années 1980, une partie de ces sociologues ruraux s'intéresse toujours à l'espace rural mais l'envisage comme support « d'objets de nature » (Perrier-Cornet, 2017). L'ouvrage intitulé *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui* s'inscrit dans les questions du moment, les problèmes d'environnement prenant une ampleur croissante. Parce que dans les représentations communes « l'environnement » c'est la « nature » et la « nature » c'est la « campagne », la question de l'environnement ne peut manquer d'interpeller les ruralistes (Mathieu, Jollivet, 1989 : 11). Elle apparaît comme une occasion de voir dans quelle mesure, les « recherches en sciences sociales portant sur le milieu rural (et ceci inclut évidemment les recherches portant sur l'agriculture) apportent une contribution à la "question de l'environnement" en traitant de la "question de la nature", c'est-à-dire en analysant les rapports que l'homme entretient avec la nature » (Mathieu, Jollivet, 1989 : 12).

Le passage du « rural » à « l'environnement » suppose l'interdisciplinarité et la confrontation à l'écologie et aux sciences de la nature. L'orientation souhaitée est de traiter de manière conjointe le « rural » jusque-là pensé comme l'espace des « sociétés rurales » et la « nature » comme ce qui avait échappé aux transformations agricoles et urbaines. Finalement, les sciences sociales et la sociologie rurale ne doivent plus seulement s'intéresser aux ressorts et conséquences des mutations du monde rural mais elles doivent analyser leurs rapports avec le milieu naturel.

Cette réorientation programmatique n'est pas pour autant une rupture avec les questionnements antérieurs. L'agriculture apparaît comme au cœur des enjeux environnementaux et en filigrane, on retrouve la question des liens entre paysanneries et changement social (Perrier-Cornet) et la question de la localité. Des travaux sont engagés à partir

des années 1990 autour de la question de l'application des mesures agri-environnementales et notamment de l'article 19 de la politique européenne qui interroge la référence à l'excellence productiviste qui domine alors en France au sein de la Profession Agricole. La manière dont les agriculteurs s'approprient, font avec ces mesures est analysée à partir du « local ». Ces mesures environnementales posent la question de la place de l'agriculture comme pivot du monde rural, avec des variations selon les contextes locaux, selon les « collectivités rurales » (Alphandéry, Billaud, 1996 : 15).

Les questions environnementales constituent un « enjeu » pour les ruralistes. Si la distinction rural-urbain n'apparaît plus comme un « outil d'analyse » pertinent au vu de divers changements (une moindre différenciation des modes de vie entre ces deux « entités », l'augmentation des mobilités notamment), certains se demandent si, malgré tout, avec les questions environnementales, l'opposition ne serait pas en train de « regagner une nouvelle actualité » (Alphandéry, Billaud, 1996 : 19).

### *L'analyse des mondes agricoles*

Les années 2010 ont vu apparaître une « sociologie des mondes agricoles dans la globalisation » qui s'inscrit dans le sillage des travaux antérieurs de sociologie rurale avec le passage d'une sociologie des « collectivités » à celle des « agriculteurs ». Alors que les fondateurs de la sociologie rurale ont cherché à comprendre et à accompagner « l'entrée en modernité » des paysans, un nouveau modèle adossé au précédent doit permettre d'interpréter les processus de « disqualification et de congédiement, pour les uns, de requalification et d'intégration à la mondialisation, pour les autres sachant qu'entre ces deux polarités se découvre une population aux multiples visages » (Hervieu, Purseigle, 2013).

Prenant acte de différents « bouleversements » qu'a connus l'agriculture (« le développement d'une agriculture plus capitaliste, la présence d'acteurs extra-agricoles producteurs, de nouvelles formes de propriété du capital, l'augmentation du salariat et l'individualisation du métier » (Hervieu, Purseigle, 2013)), ces sociologues proposent la construction idéal-typique du travail en agriculture, selon la méthode wébérienne : les trois formes d'organisation du métier agricole qu'incarnent « la subsistance » et « la famille », « la ferme » et « la firme » s'inscrivent dans le prolongement de la trilogie proposée par Redfield et Mendras (« le sauvage », « le paysan » et « l'agriculteur ») et qui se retrouvent, au même moment, dispersées à la surface du globe.

En France, ces auteurs observent que les agriculteurs, exerçant encore souvent leur activité dans un cadre familial sont, plus que jamais, divisés. Ils repèrent la présence de trois formes d'agriculture : « l'agriculture familiale pluriactive et territoriale, l'agriculture familiale spécialisée et standardisée, et l'agriculture familiale sociétaire ». Entre les deux pôles que sont « l'agriculture paysanne » et « l'agriculture de firme », on trouve également une « agriculture paupérisée » (Hervieu, Purseigle, 2013).

### *Le « rural », un terrain pour des problématiques transversales*

Depuis les années 1990, des sociologues qui n'ont pas été formés à la « sociologie rurale » et donc qui mobilisent des modèles et concepts de la sociologie générale se sont intéressés à différents objets localisés dans l'espace rural.

Certains travaux prenant comme objet « les agriculteurs » analysent leur positionnement social dans la société française en recourant aux méthodes et aux outils conceptuels habituellement utilisés pour l'étude des autres groupes sociaux (Bessière *et al.*, 2014).

D'autres se sont intéressés à la recomposition sociale des espaces ruraux notamment aux migrations vers l'espace rural isolé à partir de l'analyse des trajectoires sociales et résidentielles et des caractéristiques de ces espaces ruraux, montrant qu'au-delà de leur diversité, ces « nouveaux habitants » partagent une « marginalité originelle » (Debroux, 2003).

Les classes populaires qui ont été ignorées par les sociologues ruraux des années 1960/1970 pourtant surreprésentées dans les zones rurales ont fait l'objet de différents travaux. Benoît Coquart, par exemple, analyse le mécanisme de tri social qui s'opère dans les « campagnes en déclin » c'est-à-dire de vieilles régions industrielles où l'activité a périclité, marquées par l'exode et une forte présence des classes populaires. A rebours des représentations misérabilistes ou populistes des habitants de la « France périphérique », l'enquête ethnographique de Benoît Coquart montre la diversité des strates des catégories populaires qui résident dans ces espaces, la complexité des rapports sociaux qui s'y nouent au fil du temps. Dans les « campagnes en déclin », ceux qui y vivent sont « ceux qui restent » faute de ressources pour pouvoir partir. L'enquête donne à voir l'importance des sociabilités locales, des groupes de pairs au sein desquels ces jeunes ruraux se définissent et construisent leur « vision du monde » (Coquart, 2019).

De manière plus générale, dans ces travaux, le « rural » n'est pas considéré comme un objet à investiguer en tant que tel mais comme

« terrain ». Il s'agit d'observer, dans des espaces ruraux, des changements sociaux dont l'explication se situe ailleurs. Pour autant, avec l'analyse des « espaces sociaux localisés », certains sociologues qui ont tourné le dos aux modèles de la sociologie des années 1960/1970, considèrent que les mondes ruraux contemporains ont bien été travaillés par des politiques et plus largement des évolutions plus larges mais qu'ils « ... gardent une forte singularité car leur composition, et donc les rapports sociaux qui s'y jouent, ne sont à la fois ni "moyens", ni "locaux". Ils présentent bien des configurations récurrentes sur l'ensemble du territoire ». Les « espaces sociaux localisés » sont « le produit de la localisation d'activités économiques spécialisées (industrielles, touristiques, agricoles, sylvicoles...) et donc de franges singulières de la population (marquée par la sous-représentation des cadres supérieurs et de la bourgeoisie culturelle, la sur-représentation des classes populaires et notamment des ouvriers, minorité agricole, et la multiplication des doubles résidences...). Cette perspective permet d'enrichir les approches par la distance des espaces ruraux » (Laferté, 2014 : 425).

## Conclusion

Depuis son apparition, après la seconde guerre mondiale, dans un contexte d'expansion et de fragmentation des sciences sociales liées, en partie, aux transformations du champ politique avec la construction d'une « demande sociale », la sociologie rurale s'est imposée comme une spécialisation reposant sur l'opposition ville-campagne, le présupposé d'une forte spécificité et d'un particularisme du monde rural et une analyse du changement à travers l'entrée des paysans dans la modernité (Perrier-Cornet, 2017). La théorie des sociétés paysannes et plus largement l'outillage conceptuel de la sociologie rurale qui ont accompagné les transformations de la paysannerie avec la redéfinition de sa place dans la société française ne permettent pas de rendre compte des changements observables depuis les années 1975 : l'opposition ville-campagne est plus que jamais intenable avec l'intensification des mobilités entre les villes et les campagnes, l'effondrement de la population agricole devenue nettement minoritaire dans la plupart des espaces ruraux, les transformations de l'agriculture.



L'effacement institutionnel de la sociologie rurale ne signe pas la fin des travaux portant sur le monde rural. On observe une diversification des productions tant du point des thématiques que des problématiques. Si certains travaux s'inscrivent dans le sillage de la sociologie rurale des années 1960–1970, d'autres sont produits par une nouvelle génération de sociologues qui n'a pas été formée à la « sociologie rurale » avec ses présupposés, ses concepts spécifiques. C'est à partir des champs de la sociologie dans lesquels ils s'inscrivent (sociologie politique, sociologie économique, sociologie du genre, sociologie de la socialisation...) qu'ils investissent les terrains ruraux, ce qui n'exclue pas de considérer que les « espaces ruraux », au-delà de leur diversité, conservent certains traits spécifiques.

## Bibliographie

- Alphandéry P., Billaud J.-P., 1996, « L'agriculture à l'article de l'environnement », *Études rurales*, n° 141–142, p. 9–20.
- Alphandéry P., Sencébé Y., 2009, « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945–1967) », *Études rurales*, n° 183, <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8896>
- Berthelot J.-M., Martin O., Collinet C., 2005, *Savoirs et savants, les études sur la science en France*, Paris : PUF.
- Bessière C., Bruneau I., Laferté G. (dir.), 2014, « Les agriculteurs dans la France contemporaines », *Sociétés contemporaines*, n° 96, p. 5–26. *Bulletin de l'ARF* : « Les recherches sur le monde rural, diagnostics et propositions », 1985, n° 42–43.
- Chapoulie J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les Etats-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, n° 32, p. 321–364.
- Coquart B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris : La Découverte.
- Debroux J., 2003, « La dynamique complexe des migrations d'actifs vers l'espace "rural isolé" », *Espaces et sociétés*, n° 113 (144), p. 215–232.
- Debroux J., 2004, « Une association pour organiser les études rurales, l'Association des ruralistes français », *L'Homme et la société*, n° 154, p. 199–220.
- Debroux J., 2009, *Les ruralistes et les études rurales*, Paris : L'Harmattan.

- Deverre C., 2009, « Robert Redfield et l'invention des "sociétés paysannes" », *Études rurales*, n° 183, <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8908>
- Drouard A., 1983, *Le développement des sciences sociales en France au tournant des années 1960*, Paris : Éditions du CNRS.
- Duby G., Wallon A. (dir.), 1976, *Histoire de la France rurale, la fin de la France paysanne*, t. 4, Paris : Seuil.
- Fraisse R., 1981, « Les sciences sociales : utilisation, dépendance, autonomie », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 369–383.
- Friedmann G. (dir.), 1953, *Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, Paris : CES, Armand Colin.
- Grignon C., Weber F., 1993, « Sociologie et ruralisme ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, p. 59–75.
- Gurvitch G. (dir.), 1958, *Traité de sociologie*, Paris : PUF.
- Heilbron J., 1985, « Les métamorphoses du durkheimisme, 1920–1940 », *Revue française de sociologie*, n° 26 (2), p. 203–237.
- Hervieu B., Purseigle F., 2013, « Le "village" comme société paysanne », [in :] *Sociologie des mondes agricoles*, Paris : Armand Colin, p. 57–104, <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/sociologie-des-mondes-agricoles-9782200354404-page-57.htm>
- Jollivet M., 1972, « Sociétés rurales et classes sociales », [in :] Y. Tavernier, M. Gervais, C. Servolin, *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris : Presses de Science Po, p. 79–106.
- Jollivet M., 2003, « Comment se fait la sociologie : à propos d'une controverse en sociologie rurale », *Sociétés contemporaines*, n° 49–50, p. 43–60.
- Laferté G., 2014, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, n° 4 (5), p. 423–439.
- Lefebvre H., 1949, « La communauté paysanne et ses problèmes historico-sociologiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 6, p. 78–100.
- Lefebvre H., 1963, *La vallée de Campan. Étude de sociologie rurale*, Paris : PUF.
- Lefebvre H., 1970, *Du rural à l'urbain*, Paris : Anthropos.
- Mathieu N., Jollivet M. (dir.), 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris : Association des ruralistes français, L'Harmattan.
- Mendras H., 1958, « Sociologie du milieu rural », [in :] G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, Paris : PUF, p. 315–331.
- Mendras H., 1971, *Sociologie de la campagne française*, Paris : PUF, 3<sup>e</sup> édition.
- Mendras H., 1974, « Un schéma d'analyse de la paysannerie française », [in :] M. Jollivet (dir.), *Sociétés paysannes ou luttes de classes au village*, Paris : Armand Colin, p. 11–38.
- Mendras H., 1976, *Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris : Armand Colin.

- Mendras H., 1984, *La fin des paysans, vingt ans après*, Arles : Actes Sud.
- Mendras H., 1995, *Comment devenir sociologue, souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles : Actes Sud.
- Perrier-Cornet Ph., 2017, « Les sciences sociales et les mutations des mondes ruraux », *Études rurales*, n° 200, p. 28–41.
- Tréanton J.-R., 1991, « Les premières années du Centre d'Études Sociologiques (1946/1955) », *Revue française de sociologie*, n° 32, p. 381–404.
- Vannier P., 2000, « Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'Études Sociologiques (1946–1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 1 (2), p. 125–145.